

Je vous invite à participer au

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 16 JUILLET 2020 À 18 HEURES 15  
SALLE DU CONSEIL, SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020, afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, le public n'est pas autorisé à assister à la réunion du conseil communautaire. Les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique sur le site internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante <https://www.cc-macs.org>, sur sa page Facebook@CCMACS40 et son compte YouTube@ccmacslandes.

**ORDRE DU JOUR**

- A - Installation du conseil communautaire issu du renouvellement général des 15 mars 2020 et 28 juin 2020
- B - Approbation du procès-verbal de séance de conseil communautaire du 27 février 2020, salle Ladislas de Hoyos au pôle culinaire de MACS à Seignosse  
*Procès-verbal joint*
- C - Election du président de la Communauté de communes MACS  
*Note de synthèse jointe*
- D - Composition du bureau communautaire - Fixation du nombre de vice-présidents et d'un ou plusieurs autres membres du bureau  
*Note de synthèse jointe*
- E - Election des vice-présidents et d'un ou plusieurs autres membres du bureau  
*Note de synthèse jointe*
- F - Lecture de la charte de l'élu local - Remise des textes relatifs aux conditions d'exercice du mandat de conseiller communautaire  
*Charte et textes joints*
- G - Création d'une conférence des maires  
*Note de synthèse jointe*
- H - Débat sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance  
*Note de synthèse jointe*
- I - Commission locale d'évaluation des transferts de charges - Fixation du nombre de représentants des communes  
*Note de synthèse jointe*
- J - Centre intercommunal d'action sociale de MACS - Fixation de la composition du conseil d'administration et du mode de scrutin pour l'élection des membres élus  
*Note de synthèse jointe*

**K - Centre intercommunal d'action sociale de MACS - Élection des membres élus en son sein par le conseil communautaire**

*Note de synthèse jointe*

**L - Composition des commissions internes**

*Notes de synthèse jointes*

- 1 - Commission d'appel d'offres - Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres
- 2 - Commission de délégation de service public - Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres
- 3 - Commission consultative des services publics locaux - Fixation de la composition et des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres

**M - Port de Capbreton - Fixation de la composition du conseil portuaire**

*Note de synthèse jointe*

**N - Désignation des représentants de la Communauté de communes dans les instances externes**

*Notes de synthèse jointes*

- 1 - Office de tourisme intercommunal
- 2 - Syndicat intercommunal de traitement et de collecte des déchets Côte-Sud
- 3 - Syndicat mixte parc d'activités Atlantisud
- 4 - Syndicat mixte pour la restructuration du parc d'activités Pédebert
- 5 - Syndicat mixte Landes Océanes
- 6 - Syndicat mixte de gestion des milieux naturels
- 7 - Syndicat mixte de rivières Côte-Sud
- 8 - Syndicat mixte du bas Adour maritime
- 9 - Syndicat mixte de rivières du Marensin et Born
- 10 - Établissement public territorial de bassin « Institution Adour »
- 11 - Commission locale de l'eau SAGE Adour aval
- 12 - Syndicat mixte Conservatoire des Landes
- 13 - Syndicat mixte ALPI
- 14 - Pôle d'équilibre territorial rural « Adour Landes océanes »
- 15 - Syndicat d'équipement des communes des Landes (SYDEC)
  - A - Commission consultative paritaire créée par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte
  - B - Compétence en matière d'infrastructures de charges de véhicules électriques
  - C - Compétence en matière de mise en lumière des équipements publics
- 16 - Syndicat mixte Nouvelle Aquitaine Mobilité
- 17 - Société publique locale Trans-Landes
- 18 - Société publique locale Domolandes
- 19 - Société publique locale Digital Max

- 20 - Société d'économie mixte MACS Energies
- 21 - Sociétés de projets photovoltaïques (sociétés par actions simplifiées)
  - Centre solaire Guinots
  - CS La Tastère
  - CS Toiture Josse
- 22 - Société d'économie mixte d'aménagement territorial et d'équipement des Landes (SATEL)
- 23 - Société d'économie mixte HUBICS
- 24 - Établissement public foncier local « Landes Foncier »
- 25 - Agence départementale d'aide aux collectivités locales
- 26 - Groupement d'intérêt public « Littoral aquitain »
- 27 - Comité départemental du tourisme
- 28 - Comité des œuvres sociales
- 29 - Association des Communautés de France (AdCF)
- 30 - Association Solutions mobilités
- 31 - Correspondant gens du voyage auprès de la préfecture des Landes
- 32 - Collèges de Capbreton, Labenne, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Vincent de Tyrosse et Soustons / Lycées de Capbreton, Saubrigues et Saint-Vincent de Tyrosse
- 33 - ADIL

**O - Délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau et au président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales**

*Note de synthèse jointe*

**P - Emploi de directeur de cabinet et approbation des crédits affectés**

*Note de synthèse jointe*

**Q - Questions et informations diverses**

Décisions prises par Monsieur le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire en matière de :

- marchés publics ;
- culture ;
- patrimoine ;
- port et lac ;
- environnement-GEMAPI.

Décisions prises en application de l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 :

- développement économique ;
- environnement-transition énergétique ;
- voirie ;
- personnel ;
- culture-sports.

Information relative à la constitution des groupes politiques pour les tribunes d'expression dans le magazine MACS d'infos.

